

## Séance du 24 février 2006

<b>1°) Compte-rendu de la séance précédente</b>	<p><b>Présents :</b> BERTHOUMIEUX Jacques, CHARRUE Gaëlle, GALIN Jean-Pierre, ROSSELL Jean-Michel, SOUQUET Vincent, PENATO Frédérique.</p> <p><b>Absents excusés :</b> ANE François, GALIN Jean-Pierre</p> <p>Adopté</p>
<b>2°) Informations diverses</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>a) Une information venant de la préfecture et concernant l'épizootie de grippe aviaire sera diffusée aux administrés . Elle demande le recensement par les mairies des élevages de volaille, les précautions à prendre pour ces élevages et en cas de découverte d'oiseaux morts.</li><li>b) Information du Conseil général sur les écoles maternelles, après rencontre avec l'académie : Il n'est pas automatique de prendre en scolarité dans les écoles maternelles les enfants de trois ans. Ces classes serviront de variable pour assumer les besoins supplémentaires dans le département et les enfants étant pris en charge par les halte-garderie.</li><li>c) Compte-rendu de la réunion sur la modernisation des services publics à Seix avec le Préfet : Les syndicats et certains partis politiques ont manifesté et interrompu la séance pour lire un communiqué. Il s'agissait d'une concertation préalable au cours de laquelle les élus de tous bords ont exprimés leur soucis de conserver les services public existants. Le Maire d'Aulus a rappelé que les Communes d'Ercé et Aulus ont déjà montré leur sens des responsabilités en mutualisant écoles et poste : Il n'est pas question pour eux d'aller au delà.</li><li>d) Le bureau a reçu un architecte paysagiste pour qu'il fasse une proposition sur l'étude d'urbanisation des Campagnes et sur des conseils de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie dans le village, en cours et à venir.</li><li>e) Le CNRS a répondu sur les fouilles prévues sur Agnesserre : Elles seront minimales. Ce sont surtout des mesures électromagnétiques qui, seront effectuées.</li><li>f) UTN Fouillet-Guzet : l'arrêté d'autorisation a été pris par le Préfet de Région.</li><li>g) Tribunal administratif : Pour le PLU, le CEA a produit, suite à l'autorisation de l'UTN, un mémoire complémentaire. Notre avocat a prévu un mémoire rapide en défense qui n'appelle pas de commentaires particulier sinon que cette affaire traîne beaucoup. Pour l'hydroélectricité, l'IGIC demande une attestation de la Commune comme quoi la petite parcelle vendu en 2000 ne faisait pas partie du domaine public (ce serait en fait, d'après l'argumentation du responsable de cette société s'appuyant sur l'ancien cadastre, un ancien bras de rivière asséché du Garbet) : La demande a été transmise, pour avis, à notre avocat.</li></ul>
<b>3°) Voies et réseaux-perspectives pour les 5 ans à venir</b>	<p>La municipalité a organisé une réunion avec les parties concernées, SMDEA, SCDEA, EDF, entreprise Gabarre, architecte représentant les investisseurs, DDE, pour mettre en perspective les investissements en cours et à venir sur Aulus pour les 5 ans à venir. Un tableau et un plan ont été diffusés aux intéressés recensant les opérations (accrobranches, Grand-Hôtel phases 1 et 2, Balnéothérapie, cinéma, urbanisation campagnes...) et les besoins en fluides ( eau en m3/jour, assainissement avec impact sur la future station d'épuration, EDF en KVA, téléphone).</p> <p>Le Directeur du SMDEA a annoncé à cette occasion qu'une étude globale sera lancée en 2006 sur le canton d'oust pour améliorer les dessertes en eau potable (quantitatif et qualitatif). Nous avons insisté sur l'urgence pour les investissements en cours et à venir à fiabiliser notre alimentation en eau potable, sur la nécessité de créer un réseau public d'eau potable à La Trappe et sur la création d'une nouvelle station d'épuration</p>
<b>4°) Accrobranches</b>	<p>La commission d'appel d'offre réunie le 21 février 2006 a retenue l'offre de la société Adventura Concept SARL, moins disant de près de 20 000€ sur le plan financier et arrivée en tête pour l'ensemble des critères de sélection. Le Conseil entérine la décision et mandate Monsieur le Maire (unanimité) pour lancer aussi une délégation de service public pour la gestion de ce parcours acrobatique . Les points essentiels du cahier des charges sont la durée (12 ans) et la redevance qui devra être au moins égale à l'annuité d'emprunt.</p>

5°)  
**Orientations  
budgétaires**

Le conseil analyse les résultats prévisibles 2005, à valider par la perception, et les orientations à donner au budget 2006 (voir tableaux ci-dessous).

Pour les associations les subventions suivantes sont prévues :

**Associations : Tableau des subventions BP  
2006- Détail Compte 65 74**

<b>Nom association</b>	<b>Montant 2003</b>	<b>Montant 2004</b>	<b>2005 en €</b>	<b>2 006 €</b>
Ass Transfrontalière USTOU Tavascan			300,00	<b>0,00</b>
Amicale personnel SIVOM	61,00	70,00	70,00	<b>70,00</b>
Amicale personnel territorial	91,00	100,00	116,00	<b>120,00</b>
Amicale Anciens combattants	152,00	152,00	152,00	<b>152,00</b>
Association "Féria du Rugby"	304,00	0,00	0,00	<b>300,00</b>
"MJC d'OUST"	152,00	100,00	100,00	<b>150,00</b>
Association Animation Aulus	7 200,00	6 000,00	0,00	<b>0,00</b>
Association Astrolab	1 825,00	920,00	1 000,00	<b>1 000,00</b>
Association Avenir Aulus	8 280,00	3 000,00	3 500,00	<b>3 000,00</b>
Association Badmington	152,00	100,00	100,00	<b>150,00</b>
Association Haut-Salat Montagne	457,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
Association Pêche	0,00	763,00	0,00	<b>150,00</b>
Association Les Amis du Festival de Théâtre du Couserans	1 218,00	1 500,00	1 500,00	<b>1 100,00</b>
Atelier théâtre A Lavedan				<b>400,00</b>
Union Sportive Haut Salat (USHS)	152,00	200,00	200,00	<b>300,00</b>
C.C.H.S Course et Convivialité	152,00	152,00	100,00	<b>100,00</b>
Club Judo	152,00	100,00	100,00	<b>100,00</b>
Club des Aînés	457,00	457,00	460,00	<b>460,00</b>
Comité des Fêtes	4 750,00	5 694,00	5 000,00	<b>5 000,00</b>
Comité des Fêtes de Guzet	152,00	100,00	0,00	<b>0,00</b>
Ass commerçants de Guzet				<b>200,00</b>
Coopérative scolaire Ercé	457,00	457,00	460,00	<b>500,00</b>
Coopérative scolaire Seix	76,00	76,00	100,00	<b>100,00</b>
Course pédestre "Oussailles" O.M.S.E.P	304,00	330,00	300,00	<b>500,00</b>
GVA	152,00	152,00	100,00	<b>100,00</b>
Groupement pastoral de Coumebières	457,00	457,00	460,00	<b>500,00</b>
OTC	9 132,00	9 132,00	9 132,00	<b>0,00</b>
Ronde de l'Isard	228,00	850,00	1 500,00	<b>300,00</b>
1° Challenge Ariège Couserans				<b>400,00</b>
Ski club des Vallées	152,00	152,00	100,00	<b>150,00</b>
Société des chasse	152,00	152,00	150,00	<b>150,00</b>
Ass Amicale Curiste				<b>2 000,00</b>
Avenir Oustois section pétanque				<b>500,00</b>
Réserve			753,00	<b>1 048,00</b>
<b>Total</b>	<b>36 817,00</b>	<b>31 166,00</b>	<b>25 753,00</b>	<b>19 000,00</b>

La principale modification vient de la subvention OTC qui ne sera plus versée directement mais par la Communauté des Communes qui retiendra la somme sur la dotation touristique des Communes. Comme toutes les communes seront concernées dès 2006 cela fait un gain de 1 132 € pour le budget communal (9132 € de subvention payé par Aulus en 2005 et seulement 8000 € retenus en 2006 sur la dotation touristique, en plus des 5% déjà retenus par la Communauté des Communes).

Enfin une nouvelle association pour l'animation des curistes a été créée, dont le siège est aux Thermes. Cette association est ouverte à la population aulusienne et à tout autre public qui s'acquittera de la cotisation ; elle demande une subvention de 2 000 € acceptée par le Conseil.

Le Total du compte 6574-(subventions aux associations) sera donc de 19 000 € en 2006.

Le **résultat 2005 prévisible** sera de - 22 353,78 € en investissement et de + 86 884,23 € en fonctionnement pour le budget général et de + 752,10 € en fonctionnement et + 4 093,59 € pour le budget annexe eau et assainissement qui n'est plus utilisé depuis l'an 2000.

En cumulant les deux résultats et en soustrayant la somme nécessaire pour financer le déficit du budget d'investissement (- 21 601,68 €) de 2005, il restera un excédent de **69 376,34 €** à ventiler en recettes au BP 2006.

Pour le **budget général 2006, en fonctionnement** :

Le transfert des activités eau et assainissement entraîne une forte diminution du compte voies et réseaux (-16 000 par rapport à 2005), des intérêts d'emprunts et du remboursement en capital compensés par le nouvel emprunt (Sécurité Riou- avalanches La Trappe-périmètre protection thermal) de 53 000 € réalisé en 2005.

De même, en recettes, suppression des comptes 7012 (recette eau) et 70 681 (recette assainissement).

Le budget de fonctionnement sera donc équilibré **autour de 380 000 €** (à affiner avant le vote du budget en mars prochain).

En **investissement, pour 2006**, les opérations suivantes, en cours ou nouvelles, seront inscrites :

Synthèse investissements 2006

Programmes	Coût TTC	Subventions	Autofinancement fonds propres	Autofinancement emprunts
Camping cars	15 000	7 500	7 500	
Cinema Utopia	580 000	413 000		167 000
<b>Sécurité bâtiments et ext</b>	7 000		7 000	
COM Internet ADSL				
Eglise				
<b>Tracteur matériel roulant</b>	17 706	8 000	9 706	
<b>Camping</b>	2 000		2 000	
<b>Pluvial voirie trottoirs</b>	74 612	17 425	57 187	
<b>Débroussaillage-La Coste</b>	6 332	6 098	234	
<b>Bâtiments/cimetière</b>	7 700	1 900	5 600	
<b>La Trappe</b>	62 695	49 600	13 095	
<b>Moulin 2T</b>	5 000		5 000	
<b>PPM 1T</b>	33 000	5 600		
<b>Accrobranches</b>	131 000	54 640		76 360
<b>INTERREG</b>	78500	48523	29 977	
Divers	4700		4 700	
<b>Zone des Campagnes</b>	12629,76		12629,76	
<b>TOTAUX</b>	<b>1 037 875</b>	<b>612 286</b>	<b>154 629</b>	<b>243 360</b>

Les deux plus grosses opérations (Accrobranches et cinéma Utopia) s'autofinancent avec une redevance égale à l'annuité d'emprunt. Pour le cinéma, le financement n'est pas encore bouclé et nous serons fixés au mois de juin sur sa réalisation et sur le montage final que nous ferons avec l'association Utopia.

Le Conseil mandate Monsieur le Maire pour déposer une demande de subvention (30%) dans le cadre de la DGE 2006 pour la réalisation d'un **colombarium** : Devis de 6433 € HT de l'entreprise Lagarde.

Bien sûr un choix sera fait en 2006 sur ces opérations en fonction de leur financement, de nos priorités et des opportunités qui se présenteront.

